



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 12 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire.

**Présents** : André DURAND, Simone JULIEN, Franck JOLIBOIS, Mélanie OUCHENE, Laurent CHAUVEAU, Nicole ORMES, Elisabeth COCCOLO-LOUW, Rozenn IRVOAS, Nicolas COMBEBIAC et Gregory CRESPO.

**Pouvoirs** : Cédric CHAMBON a donné pouvoir à Laurent CHAUVEAU.

Juliette LECUYER a donné pouvoir à Nicole ORMES.

Edouard ANGELO a donné pouvoir Simone JULIEN.

Denise CARRERE a donné pouvoir Rozenn IRVOAS.

**Absents excusés** : David REVERSAT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : Elisabeth COCCOLO-LOUW.

En préambule de la séance, Monsieur Christophe SORIANO, Président de l'association « Rallumons l'Etoile » est invité à présenter l'association aux élus.

L'association « Rallumons l'Etoile » est une association transpartisane et indépendante qui promeut la création d'un RER toulousain, en s'inscrivant dans une démarche bienveillante, constructive et exigeante vis-à-vis des Institutions.

L'enjeu pour l'association est d'avoir des transports en commun performants pour tout le monde. Elle souhaite rendre ce projet concret et inciter le maximum de personnes à se mobiliser.

Monsieur Christophe SORIANO explique que les difficultés de déplacement dans la métropole toulousaine tendent à s'aggraver compte tenu de la croissance démographique et de l'augmentation des déplacements induits (4 millions de déplacements/jour à l'échelle du PDU de Toulouse, et 500 000 déplacements supplémentaires attendus d'ici 2030).

Aujourd'hui, le rail est sous-exploité, alors même que des solutions performantes restent possibles pour activer l'étoile ferroviaire existante autour de Toulouse, au départ de Matabiau et mettre en place une desserte RER et un cadencement à l'heure dans un premier temps.

Le collectif « Rallumons l'étoile » milite en ce sens avec comme objectifs :

- Un cadencement à l'heure.
- Un agrandissement des quais et une amélioration du matériel roulant.
- Une simplification et une diamétralisation des lignes.
- Une réalisation par étapes des investissements nécessaires.

Plus précisément, et pour que la ligne Castelnau d'Estrétefonds / Baziège voit le jour en 2021 et permette alors une desserte ferroviaire cadencée de la gare de Lacourtenourt, deux actions doivent être entreprises :

- La mise en œuvre des aiguillages nécessaires aux deux terminus.
- Faire tomber le mythe de Matabiau « Terminus ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix pour et une abstention :**

- **D'approuver la décision modificative telles que présentée ci-dessus.**
- **D'autoriser le Maire à signer les documents afférents à cette demande**

**3. Délibération donnant autorisation au maire à procéder à l'appel d'offre concernant la rénovation et la transformation de la bibliothèque en médiathèque-café-tiers lieu**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics une consultation doit être faite afin de choisir les sociétés qui effectueront les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la bibliothèque en médiathèque-café-tiers lieu.

Un avis d'appel public à la concurrence va être publié le 15 octobre 2021.

Il rappelle que :

Le marché est composé de 10 lots définis comme suit :

- lot 1 : démolition / gros œuvre
- lot 2 : menuiserie extérieure
- lot 3 : menuiserie intérieure
- lot 4 : ferronnerie
- lot 5 : plâtrerie, isolation, plafonds suspendus
- lot 6 : Courant fort – Courant faible
- lot 7 : plomberie, sanitaire, chauffage
- lot 8 : peintures, sols souples
- lot 9 : Carrelage
- lot 10 : élévateur

Les variantes sont acceptées dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Le marché ne comporte pas d'option.

Pour chaque lot, les candidats doivent justifier de compétences minimales en matière de travaux de réhabilitation d'un ouvrage de bâtiment, pour les travaux concernés par ledit lot. Le contenu du dossier de candidature est fixé dans le règlement de consultation.

- le délai global d'exécution des travaux est de 9 mois dont 1 mois de période de préparation. Ce délai court à compter de la notification du marché.
- Pour chaque lot, les candidats doivent justifier de compétences minimales en matière de travaux de réhabilitation d'un ouvrage de bâtiment, pour les travaux concernés par ledit lot. Le contenu du dossier de candidature est fixé dans le règlement de consultation.
- Le dossier de consultation est à retirer sur le profil de l'acheteur sur la plateforme « ladepeche-marchespublics.fr ».
- la date limite de remise des offres est fixée au 15 novembre 2021 à 16 heures.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser la publication de l'appel public à la concurrence au 15 octobre 2021.**
- **D'autoriser le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

**4. Délibération concernant une nouvelle tarification des concessions au cimetière**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Rozenn IRVOAS, 1<sup>ère</sup> adjointe pour la présentation de ce point.

Elle explique que les tarifs des concessions n'avaient pas été revus depuis novembre 2009 et elle propose un ajustement des tarifs en cours.



Ces tarifs restent variables selon la durée de la concession (15, 30 ou 50 ans).

Il est proposé de laisser le dépositaire communal gratuit puis de le rendre payant à compter du 5<sup>ème</sup> mois pour laisser à la famille du défunt le temps de s'organiser. Le prix est ensuite plus incitatif selon la durée d'occupation.

**Après discussion, le conseil municipal décide de renvoyer ce point à un prochain conseil.**

## **5. Information des commissions**

Commission Vivre ensemble : Madame Simone JULIEN informe les conseillers que le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 décembre dans la salle Halle aux Grains.

Pour les aînés qui ne pourront pas venir, un colis sera distribué à la place du repas annuel.

Commission école : Monsieur Franck JOLIBOIS informe le conseil municipal qu'un diagnostic sur le réseau informatique au groupe scolaire va être fait car il y a des problèmes de connexion. Il faudra certainement prévoir des travaux de remise en état.

Commission travaux : Madame Rozenne IRVOAS, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente le dossier sur l'Eco-pâturage établi par un de nos agents techniques.

Quatre sites sembleraient propices à un système d'éco-pâturage : L'antenne de transmission, le champ derrière le stade municipal, le champ de foire et le champ au-dessous du groupe scolaire pour une surface totale de 22 776 m<sup>2</sup>.

Après l'exposé de Madame Rozenn IRVOAS et discussion du conseil municipal, une étude plus approfondie des coûts s'avère nécessaire.

## **6. Questions diverses**

- Lotissement « Le Belvédère » : les constructions des premières habitations devraient débuter en juin 2022 après dépôt des permis de construire.
- L'installation des ombrières photovoltaïques au stade municipal vont commencer le 19 octobre.
- la parution du bulletin municipal « D'el Cers a l'Auta » est prévue le 25 novembre.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22h55.**